



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 7

Le Havre, le 7 mars 2019.

Objet : *Fusion des académies normandes*

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de mon présent mandat, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises d'alerter sur l'absence de lisibilité des objectifs poursuivis à travers votre volonté de voir fusionner les académies normandes.

Aucun élément avancé ne permet à ce jour de considérer clairement en quoi cette fusion pourrait apporter un plus pour les conditions et la qualité d'enseignement offertes aux élèves, pour leur famille ou pour les personnels du service public de l'éducation en Normandie.

D'autant qu'elle ne semble pas s'accompagner de la mobilisation de dotations supplémentaires en faveur du système éducatif déployé actuellement.

En revanche ce projet qui, depuis la fin janvier ne concerne plus que les académies normandes, au titre de l'expérimentation sous la conduite du recteur unique nommé en fin d'année 2017, interroge toujours.

Les processus de fusion de services publics, comme d'institutions, déjà réalisés sous ce présent gouvernement et le précédent, ayant été porteurs d'une réduction de la dépense publique, il est craint que ce projet de fusion académique en Normandie ne serve avant tout un objectif comptable bien éloigné de l'intérêt des usagers.

Des économies, fussent-elles présentées comme d'échelle, des mutualisations forcées, ne pourraient-elles pas conduire à un éloignement des logiques de proximité ? Logiques de proximité pourtant réclamées par une large majorité de nos concitoyens, et d'adaptation pourtant nécessaire des moyens aux besoins.

Ce processus ne pourrait-il pas par ailleurs fragiliser les personnels concernés en leur appliquant des injonctions de mobilité, de flexibilité et en affaiblissant leur statut ou plus globalement les protections et accompagnements qu'ils sont en droit d'attendre ?

../..

Aussi, Monsieur le Ministre, au regard des doutes qui accompagnent ce processus, je souhaiterai obtenir des clarifications sur les objectifs poursuivis et m'assurer qu'une réelle concertation est bien engagée, notamment auprès des personnels et des élus locaux, pour que soient fixer ensemble des modalités d'organisation pleinement partagées pour améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves sur les différents départements normands.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de toute ma considération.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
Téléphone : 06.81.33.71.81